



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gaz

Question écrite n° 102252

Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur les résultats du groupe GDF-Suez pour l'année précédente ainsi que les prévisions en 2011. L'année précédente a en effet vu les profits du groupe s'accroître fortement, le chiffre d'affaire, en progression de 5,7 %, a dégagé un excédent brut d'exploitation en hausse de 7,7 %, le dividende ordinaire s'est ainsi monté à 1,2 euro par action. Les ventes de gaz ont augmenté de 6,7 %. Les projections de GDF-Suez pour l'année 2011 sont des plus optimistes. Il conviendrait de se réjouir des bons résultats de ce groupe français si les tarifs du gaz n'avaient pas augmenté de 50 % depuis la privatisation de Gaz de France, facteur expliquant en grande partie l'augmentation de 30 % de la marge réalisée par GDF-Suez sur la vente de gaz. Il lui demande quelles mesures il compte prendre afin que ces bons résultats permettent de protéger les plus fragiles de nos concitoyens contre la précarité énergétique et l'augmentation de la part du budget des ménages consacrée aux dépenses énergétiques.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vauzelle](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102252

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2011, page 2438

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)